



CRETÈRE POUR ÉTABLI UN RECORD MAÎTRE CANADIENNE

2025.09.25

Les records sont enregistrés dans toutes les catégories de poids de la IMWA, en groupes de 5 ans à partir de 30 ans. Les athlètes doivent être des citoyens canadiens ou résidents permanents et des membres en bonne et due forme de leur fédération /association provinciale et de la Weightlifting Canada Haltérophilie Masters. La tentative d'enregistrement doit dépasser le record actuel ou l'exigence minimale établie d'un (1) kilogramme.

Les demandes sont soumises en ligne et dans les deux mois complets suivant l'admissibilité compétition. Les membres peuvent demander un enregistrement si la tentative a été faite à l'un des les compétitions suivantes.

- IMWA/UMWF Championnats du Monde des Maîtres
 - Compétitions internationales sanctionnées par l'IWF
 - Jeux Mondial des Maîtres
 - Maîtres Panaméricains
 - Championnats canadienne des Maîtres ou les aînés canadiens
 - Coup du Monde des Maîtres
 - Maîtres Provincial / les aînés provinciaux / approuvé Provincial Ouvert
 - Championnats seniors ou maîtres de l'Ouest canadien
 - Coupe de l'America
 - Série NAO (Série ouverte nord-américaine)
 - Les compétitions interprovinciaux approuvés
-